

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 36 (1891)
Heft: 3

Nachruf: Le colonel Emile Gautier
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

placer sous une meilleure égide la direction supérieure des affaires de notre armée fédérale républicaine.

† Le colonel Emile Gautier

mort le 24 février, était né à Genève en 1822. Il y fit ses études au collège et à l'Académie, les poussant aussi loin que possible dans le champ des sciences mathématiques.

Ses études achevées, il partit pour Paris, où la recommandation de son oncle, savant modeste autant que distingué, lui ouvrit les meilleures portes, entre autres celle de l'Observatoire ; il obtint l'autorisation d'y travailler, et il ne pouvait y arriver dans des conditions plus favorables. C'était le moment où le plus célèbre des maîtres de ce temps, M. Le Verrier, allait illustrer son nom par une découverte retentissante, celle de la planète « Neptune », dont il prouva l'existence et précisa la position dans l'espace par un magnifique calcul *a priori*, dont les télescopes ont peu après confirmé l'exactitude.

Le jeune savant genevois eut l'honneur et la joie de s'associer à ces travaux du maître, en collaborant à ses calculs compliqués et difficiles. Le Verrier donnait à ses élèves l'exemple de l'assiduité ; lui-même infatigable, il voulait qu'on fût comme lui. Il trouva dans Gautier précisément les qualités auxquelles il tenait le plus et il en fit un de ses élèves préférés.

De retour à Genève, Gautier fut appelé comme tout citoyen suisse à faire son service militaire. Ses travaux antérieurs et ses aptitudes spéciales le désignaient tout naturellement pour une arme savante : ce fut celle du génie qu'il choisit. En 1849, il était premier sous-lieutenant de la première compagnie des sapeurs-mineurs du canton de Genève, dont les beaux plumets noirs, aujourd'hui disparus, ont réjoui l'enfance de plusieurs générations. Mais déjà auparavant, en 1844, il était entré dans l'état-major fédéral du génie, réorganisé sous la direction du général Dufour.

Ce dernier avait trouvé le génie suisse dans un état d'abaissement déplorable ; les études théoriques ne s'y élevaient guère au-dessus de la fortification de campagne la plus élémentaire, de même que l'enseignement pratique n'allait pas au delà des clayonnages, des terrassements les plus simples, des mines, des fougasses, des rudiments de l'art du sapeur et du pontonnier. Dufour

entreprit de relever le niveau intellectuel de cette arme par un enseignement scientifique approprié aux conditions spéciales d'une armée de milices. Il y mit toute sa force de volonté et tout son talent d'organisateur.

L'on peut dire qu'il rendit par là à sa patrie un service moins célèbre, mais presque aussi grand que celui qu'il devait lui rendre en 1849 et en 1856, dans d'autres circonstances historiquement plus connues. Dufour eut, parmi ses principaux collaborateurs, dans ce travail de réorganisation, le capitaine, plus tard le major Gautier, qui remplit sous ses ordres les fonctions d'instructeur de l'arme, de 1856 à 1860.

Ce qu'il avait cru, sans doute, au début, n'être qu'un devoir patriotique et une occupation temporaire, devait être, en réalité, une des grandes affaires de sa vie. Au fond, il aimait le militaire, comme on l'entendait à l'état-major, c'est-à-dire non comme une vie de caserne et de cantine, mais comme une carrière faisant appel à toutes les facultés viriles, l'activité physique, l'exercice du cheval — il a toujours été un cavalier accompli — l'esprit scientifique appliqué à la stratégie, à la tactique, à l'art des sièges et aux constructions militaires.

La démission d'un officier très distingué, le major Aubert, en 1848, avait laissé l'instruction du génie entre les mains du major Bürckli, qui était moins un théoricien qu'un officier de sappeur et, sous sa direction, les fortes études d'autrefois déclinaient rapidement. Lorsque le major Gautier fut appelé, sur les instances du général Dufour, à faire des cours à l'Ecole centrale de Thoune, il s'attacha à rendre à cet enseignement toute sa valeur et à refaire de l'état-major du génie ce qu'il avait un peu cessé d'être en ce temps-là, le bureau directeur d'une arme savante et l'élite de l'état-major suisse.

Sans négliger l'instruction pratique et tout en mettant beaucoup d'importance à la fortification de campagne et à tout ce qui s'y rattache, il s'efforça de donner à ses aspirants et à ses officiers une connaissance approfondie des systèmes de fortification permanente, en prenant pour type de cette étude le front Noizet de l'école de Metz, qui peut être considéré comme le dernier mot, on pourrait dire le dernier raffinement du système de Vauban.

En ce temps-là encore, l'art de l'ingénieur militaire ne connaissait rien de mieux que cette admirable invention de la défense d'une place par la seule force du tracé. Mais il allait bientôt survenir quelque chose de nouveau. Le système de Monta-

lembert, dit système allemand, renonçant à tout demander au tracé et recourant aux flanquements artificiels, avait attiré depuis peu l'attention des hommes spéciaux, et le génie belge venait, en le perfectionnant, de l'utiliser pour la construction du vaste camp retranché d'Anvers.

Gautier, qui avait été envoyé par la Confédération pour étudier sur les lieux cette œuvre grandiose, au lendemain de son achèvement, fut extrêmement frappé des résultats obtenus, en même temps que des rapports que présentait le système belge avec les combinaisons à la fois pratiques et savantes imaginées par le général Todleben pour la défense de Sébastopol. Pour le dire en passant, M. Gautier avait eu des rapports personnels très amicaux avec l'illustre ingénieur, qui lui avait communiqué une copie des principaux travaux exécutés par lui pendant la guerre de Crimée.

Celui qui écrit ces lignes se souvient encore de l'émotion sympathique avec laquelle les officiers réunis à l'école centrale de Thoune de 1861 écoutèrent le major Gautier lorsqu'il vint interrompre le cours de leurs études pour leur raconter les impressions de son voyage et leur communiquer les plans qu'il en avait rapportés. Ce fut comme une révélation. Tout aussitôt, sans qu'on se fût donné le mot, les projets de fortification permanente, pour nous ne savons plus quelle colline des environs de Thoune, furent abandonnés et retournés contre le mur⁸; et dès le lendemain crayons et tire-lignes s'essaient à l'envi à adapter à notre sol montagneux ces types nouveaux si différents des formes connues de Cormontaigne et de Vauban. Il sortit de là des œuvres imparfaites, sans doute, mais qui avaient au moins le mérite de l'originalité et jamais, de mémoire d'homme, on n'avait tant travaillé au bureau du génie; on y voyait la lumière des lampes briller même jusque fort en avant dans la nuit. Nos amis les artilleurs n'y comprenaient rien.

Cela suffit pour montrer ce qu'était Gautier comme chef et comme instructeur; il était l'homme de la science, mais non celui de la routine, et il savait solliciter sans en avoir l'air l'esprit d'initiative de ceux qui étaient placés sous ses ordres.

Il a été chargé à plusieurs reprises de faire réparer ou exécuter pour le compte de la Confédération des travaux de fortifications permanentes; il compléta ainsi les ouvrages de St-Luciensteig, dans le canton de Saint-Gall, et ceux de St-Maurice dans le Valais, où, croyons-nous, une redoute construite sur la hauteur a porté et peut-être porte encore son nom.

Pendant la campagne de 1856 dite de Neuchâtel, il remplit les fonctions d'ingénieur divisionnaire de la IV^e division de l'armée fédérale. Il avait depuis l'année précédente obtenu les épaulettes de lieutenant-colonel. En 1865, il était nommé colonel dans l'état-major général et faisait, en qualité de chef d'état-major, le rassemblement de troupes de 1869 et la garde des frontières en 1870, cette fois sous les ordres du colonel Aubert. Plus tard, il quitta l'état-major général pour rentrer dans celui du génie avec son grade. Il était après le général Herzog le plus ancien colonel de l'armée fédérale.

Là se termine sa carrière militaire, mais non son activité scientifique, car en 1883 il succéda à M. Emile Plantamour, comme directeur de l'Observatoire.....

Comme homme, Gautier était une âme excellente, généreuse, fidèle, chevaleresque, une nature droite et sans fraude ; jamais on ne vit un ami d'un commerce plus sûr, un chrétien à la fois plus sincère dans ses convictions et plus tolérant pour celles des autres. Il est mort avec la sérénité d'un juste et il laisse à tous ceux qui l'ont connu le souvenir du parfait galant homme et du parfait homme de bien.

(*Journal de Genève*, 25 février 1891).

Rassemblement de troupes de 1890.

Manœuvres de brigades de la II^e division.

Directeur des manœuvres : M. le colonel - divisionnaire *Le comte*.

Juges de camp : MM. les colonels *Delarageaz* et *Isler*, majors *Denz* et *Nicolet*.

L'idée générale est la suivante :

« Une armée du nord-ouest, qui s'avance sur le centre de la Suisse, détache de sa droite une brigade combinée, à travers la Thièle et par Ins (Anet) sur Morat et Fribourg.

» Une armée du nord-est, qui se porte à la rencontre de la précédente, détache sur sa gauche une brigade combinée qui doit maintenir Fribourg et pousser des reconnaissances offensives dans la direction de Morat. »

La brigade nord-ouest se compose de la IV^e brigade d'infanterie; des escadrons de dragons 5 et 6; du régiment d'artillerie.